

VILLE DE LANGRES



# Extrait du Registre des Décisions



LE MAIRE,

**DEC-HC-2025-05**

## **REQUALIFICATION ET RESTRUCTURATION DES VOIRIES**

**Zone industrielle des Franchises**

**Programme Pluriannuel de remise en accessibilité multimodale**

**Demande de subventions**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2020-74 en date 14 octobre 2020 portant délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire pour demander, à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions pour des projets d'un montant maximum de 1 000 000 € HT, sur la base d'un plan de financement prévisionnel et au vu de l'ouverture de l'autorisation de programme correspondante et/ou de l'inscription des crédits au budget (L2122-22-25°),

**VU** l'appel à projet au titre de la DETR 2025,

**VU** le contrat de contractualisation conclu avec le Département de la Haute-Marne pour les années 2022 à 2024,

**VU** le contrat de centralité conclu avec le GIP Haute-Marne pour les années 2021 à 2026 – axe 1.7 en date du 24 juin 2022,

**CONSIDERANT** que l'accessibilité est une condition d'attractivité et de développement durable du territoire communal,

**CONSIDERANT** les enjeux liés aux travaux de requalification et de restructuration des voiries de la zone industrielle des Franchises en les adaptant aux modes doux,

**CONSIDERANT** l'intérêt qui s'attache à la rénovation d'un axe de circulation du cœur de la zone industrielle des franchises,

**CONSIDERANT** la programmation en 2025 des travaux de requalification et de restructuration des voiries de la zone industrielle des Franchises dans le cadre du programme pluriannuel de remise en accessibilité multimodale,

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme font l'objet d'une inscription budgétaire,

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : De déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, du Département de la Haute-Marne et du GIP Haute-Marne, ainsi qu'auprès de tout autre financeur potentiel, en vue d'aider au financement du programme d'investissement 2025 relatif aux travaux de requalification et restructuration des voiries de la zone industrielle des Franchises dans le cadre du programme pluriannuel de remise en accessibilité multimodale pour les prestations suivantes :

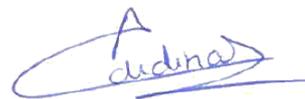
Travaux de création d'une voie verte Avenue Jean Lepetz	65 929,00 €
Travaux de création d'une voie verte Chemin Miraux	25 690,00 €
TOTAL de l'opération hors taxe	91 619,00 €

**Article 2** : De procéder à la signature de toute pièce utile à l'octroi et à la formalisation des aides financières accordées par l'Etat, du Département de la Haute-Marne et du GIP Haute-Marne ainsi que par tout autre financeur potentiel.

**Article 3** : M. le Directeur Général des Services et M. le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui sera transmise à Mme la Préfète de la Haute-Marne au titre du contrôle de légalité.

**Article 4** : La présente Décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE ou via [www.telerecours](http://www.telerecours) dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication ou notification.

Langres, le 25 février 2025

Une signature numérique en bleu, stylisée et fluide, qui semble être le nom 'A. Cardinal' écrit à la main.

Anne CARDINAL  
2025.02.26 07:14:49 +0100  
Ref:8234881-12358973-1-D  
Signature numérique  
la Maire